



**17ÈME RALLYE TOURISTIQUE
PASSION ET PARTAGE
Dimanche 22 Mai 2022
COUPÉS – CABRIOLETS – SPORTIVES
ET HISTORIQUES**



Rotary



Éligibilité des véhicules

Le 17^{ème} Rallye Touristique Passion et Partage est ouvert aux **VOITURES À MOTEUR ESSENCE** et aux **HYBRIDES D'EXCEPTION** répondant aux critères d'éligibilité. Les SUV ne sont pas admis. Les voitures doivent être en état de fonctionnement et être à jour de leur contrôle technique. Le comité d'organisation se réserve le droit de valider ou non les inscriptions.

Note importante: Le comité d'organisation de Passion et Partage ne peut en aucun cas privatiser sa manifestation au profit d'un seul club automobile. A ce titre, le staff de Passion et Partage se réserve le droit de limiter les inscriptions de véhicules de marque et de modèle identiques à 8.

- Les **COUPÉS ET CABRIOLETS** doivent répondre à au moins **UN** des critères suivants :

- 1- ANCIEN Coupé ou Cabriolet de plus de 25 ans à la date du Rallye (1^{ère} immat avant le 22/05/1997)
- 2- PRESTIGE (ASTON-MARTIN , BENTLEY , FERRARI, LAMBORGHINI, MASERATI, PORSCHE...)
- 3- SPORTIF (véhicules de plus de **200 ch d'origine**)
- 4- ROADSTER - SPIDER
- 5- COMPETITION (modèles ayant eu un palmarès ou équipés annexe J)

- Les **VOITURES 4 OU 5 PORTES** doivent répondre à au moins **DEUX** des critères suivants :

- 1- ANCIEN (véhicules de plus de 25 ans à la date du Rallye (1^{ère} immat avant le 22/05/1997)
- 2- PRESTIGE (ASTON-MARTIN, BENTLEY, MASERATI, PORSCHE...)
- 3- MODELE DES DIVISIONS SPORTIVES DES CONSTRUCTEURS PREMIUM (AUDI S et RS, BMW M, MERCEDES AMG...)
- 4- SPORTIF (véhicules de plus de **300 ch d'origine**)
- 5- COMPETITION (modèles ayant eu un palmarès ou équipés annexe J)

Les **VOITURES HYBRIDES D'EXCEPTION** BMW i8, Honda NSX 2017, Porsche 918 sont les bienvenues. Pour les autres modèles HYBRIDES ou les VOITURES SPORTIVES ELECTRIQUES voir avec le comité d'organisation.

EN CAS DE DOUTE SUR L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE VEHICULE, VEUILLEZ CONTACTER LE STAFF par mail contactpassionpartage@gmail.com ou en laissant un message au **06.09.16.87.92**

A titre dérogatoire, les organisateurs peuvent être amenés à rouler avec leurs véhicules personnels ou avec des véhicules de démonstration de nos sponsors ne répondant pas au critères d'éligibilité.